

## **ALBERTA**

### **NAISSANCE D'UN SECRÉTARIAT DE LA FEMME**

#### **FRANCOPHONE EN ALBERTA**

L'annonce, le 9 février dernier, de la création du Secrétariat de la femme francophone par l'ACFA a lancé un gros pavé dans la mare de la communauté des femmes francophones. La Coalition des femmes de l'Alberta, par exemple, demande à Suzanne Dalziel, présidente de l'ACFA, de " ne pas aller de l'avant avec la création d'une structure parallèle à celle déjà existante ". Quelle est la position exacte de Mme Dalziel sur la question et, surtout, qu'est-ce que le Secrétariat de la femme francophone en Alberta?

La position de Mme Dalziel par rapport à la Coalition des femmes est la suivante : " La Coalition des femmes n'est pas reconnue à travers la province par les femmes. Je ne connais pas exactement leur mandat, je ne sais pas ce qu'elles veulent faire... " et par ailleurs, " L'ACFA a un mandat qui est de s'assurer que la femme a un porte-parole et présentement, elle ne l'a pas ".

Pour ce qui est du Secrétariat, " le projet est parti il y a un an environ " : de retour d'une conférence sur les femmes dans l'Est du pays, Mme Dalziel a eu l'idée de créer un organisme qui régirait tous les comités locaux : " En Alberta, depuis plusieurs années, il existe plusieurs comités de femmes un peu partout dans la province, mais pas vraiment une instance qui regroupe et représente les femmes sur le plan provincial et national ".

Le Secrétariat aurait donc pour but de fournir à toutes les femmes de la province des ressources d'ordres différents. En premier lieu, sur le plan politique, il encouragerait les femmes qui désireraient se présenter comme candidate. En deuxième lieu, il leur fournirait des ressources financières, si elles voulaient se lancer dans les affaires ou étudier les plans de pensions disponibles. Et, en troisième lieu, le Secrétariat serait un endroit où les femmes francophones pourraient trouver les ressources humaines nécessaires pour régler toutes sortes de problèmes, allant jusqu'à la prise en charge des femmes battues.

" Le but du Secrétariat n'est pas forcément de faire des activités, parce qu'il existe déjà des associations qui font des activités localement. Le Secrétariat est là pour rehausser, pour leur donner plus de ressources, financièrement aussi. C'est aussi pour faire beaucoup de recherche et de représentativité au niveau de la femme francophone ". L'un des arguments de Mme Dalziel pour créer une instance qui régirait toutes les structures déjà en place, c'est leur manque de représentativité : son projet est plus global, moins local, en quelque sorte.

Le Secrétariat de la femme francophone de l'Alberta se veut, par conséquent, centralisateur et son mot d'ordre est le suivant : "cohésion, concertation, coordination".

La présidente de l'ACFA pense qu'il faut faire preuve de " leadership " pour faire avancer la cause... Par ailleurs, une table de concertation devrait être organisée en avril, après que les demandes des subventions auront suivi leur cours. Il s'agira d'un dialogue ouvert avec toutes les personnes qui se sentent concernées et à laquelle tout le monde sera invité. En attendant, le conseil d'administration du Secrétariat reste provisoire et le lieu de son siège social ou encore ses employés ne sont pas encore choisis. Une chose est sûre : le Secrétariat sera un organisme à but non lucratif et totalement indépendant de l'ACFA.

Mme Dalziel a de grands projets, qui montrent cette volonté d'indépendance, mais également d'implication totale dans la communauté : " Au niveau national, on veut être associé à toutes les associations de femmes, mais être membre d'aucune association. On veut que ce soit une représentation totale. On veut aussi avoir des liens avec les associations de femmes au Québec et en Europe ".

Et, malgré la polémique et les querelles, elle désire " que tout le monde travaille ensemble, si tout le monde ne travaille pas ensemble, qui va être perdant? Ce sont les femmes".

**Le Franco**  
**Vol. 35, no 7**  
**Février 2001**